

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19589 - 76ÈME ANNÉE

Elections des membres des commissions

CINOR : la gouvernance partagée dans les actes



Le second conseil communautaire de la CINOR issu des élections du 28 mars a traduit dans les actes la volonté politique de gouvernance partagée : toutes les composantes politiques du territoire sont représentées dans les commissions.

C'est à Sainte-Suzanne, dans la salle Rwa Kaf, que s'est tenue hier le second conseil communautaire de la CINOR issu des élections du 28 mars. Maurice Gironcel, président de la CINOR, a accueilli le conseil en rappelant qui était le Rwa Kaf, Gerosse Barivoitse, un zarboutan nout kiltir qui contribua à faire sortir le maloya du fénoir.

La séance était destinée à l'élection des membres des différentes commissions et des représentants de la CINOR dans divers établissements et sociétés.

Maurice Gironcel a rappelé que cette mandature est placée sous le

signe de la gouvernance partagée des trois communes membres de la communauté d'agglomération. Après un premier Conseil communautaire organisé à Saint-Denis, celui d'hier à Sainte-Suzanne précédait le prochain qui se tiendra à la salle polyvalente de Duparc à Sainte-Marie. Ceci permettra aux conseillers qui n'en ont pas eu l'occasion de mieux connaître toutes les communes qui composent le territoire de la collectivité.

Cette gouvernance partagée s'est également concrétisée dans la répartition des responsabilités. Depuis 2014, les élections des délégués communautaires ont lieu en même temps que les élections municipales. Les majorités et oppositions municipales siègent donc dans le même conseil communautaire. Cela se traduit par l'existence de sept groupes d'élus issus de sensibilités politiques dif-

férentes à la CINOR.

Vers un plan pluriannuel d'investissements

L'élection des membres des commissions thématiques de la collectivité a donc fort logiquement traduit dans les faits la gouvernance partagée : toutes les composantes politiques de la CINOR font partie de ces commissions, elles seront donc toutes associées aux travaux du mandat qui commence.

Pour chaque commission, une liste unique était présentée. Chaque vote a donné lieu à une quasi-unanimité. Ce fut le même cas lors de l'élection des représentants de la CINOR dans les organismes extérieurs à l'exception pour l'Agence régionale de Santé où deux candidatures pour un même poste furent déclarées. Ce furent les seuls votes contre enregistrés de la journée.

Gilbert Annette a rappelé les prochaines échéances urgentes : une évaluation de la situation de la CINOR et la réalisation d'un plan pluriannuel d'investissements pour un développement harmonieux des trois communes.

Désormais, il est clair que le temps des élections est passé à la CINOR. Place désormais à la gouvernance partagée ouverte à toutes les composantes politiques représentatives d'un territoire.

M.M.

Quand le capitalisme tente de s'adapter au changement climatique qu'il a créé : derrière le greenwashing, le travail des enfants dans notre région

Conversion vers les voitures électriques : 40.000 enfants obligés de travailler dans des mines de cobalt

Un rapport de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement fait état d'une des conséquences de la transition écologique du parc automobile du moteur à explosion à l'énergie électrique : jusqu'à 40000 enfants sont contraints de travailler dans des mines de cobalt pour des salaires de misère afin de fournir aux constructeurs automobiles un composant indispensable aux batteries des voitures électriques.

De 2010 à 2018, la production mondiale de cobalt extrait est passée de 89 500 tonnes à 140000 tonnes. La majeure partie du cobalt extrait au cours de cette période provenait des opérations de cuivre-cobalt en République démocratique du Congo

L'exploitation des matières premières évoquée dans ce rapport peut avoir des implications sociales et environnementales. Par exemple, la majeure partie du cobalt fourni aux marchés mondiaux provient de la République démocratique du Congo, dont 20 pour cent provient des mines artisanales où les problèmes de travail des enfants et de droits de l'homme ont été identifiés.

Risques physiques et violences

On estime que jusqu'à 40000 enfants travaillent dans des conditions extrêmement dangereuses, avec un équipement de sécurité in-

adéquat, pour très peu d'argent dans les mines du sud du Katanga. Les enfants sont exposés à de multiples risques physiques et à des violations et abus psychologiques, pour gagner un maigre revenu pour subvenir aux besoins de leur famille. L'utilisation généralisée du travail des enfants dans l'extraction du cobalt peut avoir des implications sur l'offre mondiale, car l'approvisionnement en minéraux extraits à l'aide du travail des enfants devient de plus en plus inacceptable pour les fabricants de produits dérivés des matières premières.

Encore 5 ans de souffrances...

Le gouvernement de la République démocratique du Congo reconnaît le problème du travail des enfants dans les mines et a adopté des politiques qui favorisent la gratuité de l'enseignement primaire et interdisent l'utilisation d'enfants à des travaux dangereux. Il s'engage à ce que d'ici 2025 le travail des enfants soit éliminé des mines.

Coronavirus au Vietnam : zéro mort et pas de nouveaux cas autochtone depuis plus de 3 mois

Les 243 derniers cas de Covid-19 au Vietnam concernaient des personnes rentrées de l'étranger depuis le 16 avril, le Vietnam ne connaît plus d'infections internes depuis 95 jours. Rappelons que le Vietnam compte près de 100 millions d'habitants et est frontalier avec la Chine où ont été déclarés officiellement les premiers cas de COVID-19. Ceci montre que quand la priorité est la santé de la population plutôt que les intérêts financiers, le résultat n'est pas le même qu'en France ou à La Réunion.

Dans son rapport du jour, la commission chargée de contenir la pandémie indiquait que sur les 383 touchés par la maladie depuis son arrivée il y a près de six mois, 357 sont totalement rétablis. 26 patients sont encore hospitalisés.

De plus, le Vietnam n'a eu aucun décès lié à la pandémie, ce qui lui a valu les éloges de l'Organisation mondiale de la santé et des spécialistes du monde entier.

Si le pays ne s'est pas déclaré indemne du nouveau coronavirus, c'est dû au processus de rapatriement de milliers de citoyens.

Depuis le 10 avril, plus de 13.300 personnes ont été rapatriées au Vietnam. À leur arrivée, ils sont tous soumis à des tests puis à une quarantaine de 14 jours.

Source : Editoweb

Edito

Le bateau ivre de l'organisation territoriale

LOOM, LOPOM, LODEOM, Egalité Réelle, il est de tradition depuis une vingtaine d'années qu'à chaque gouvernement, soit inventé une nouvelle boîte à outils magique censée en 10 ans résoudre tous les problèmes du pays mais sans la réussite escomptée.

Pourtant ces problèmes sont clairement identifiés, une augmentation continue de la population couplée à une croissance insuffisamment soutenue débouchant sur une augmentation continue du chômage et de la misère. Mais face à cette situation la seule réponse est un peu plus d'emplois subventionnés, un peu plus de défiscalisation. Hors du carcan de la pensée néolibérale et parisienne point d'alternative.

Néanmoins, la croissance démographique est maintenant maîtrisée, les équipements ont été créés (université, écoles, hôpitaux...). On parle sans cesse des défauts du territoire, mais il convient d'en voir les atouts. Nous avons une population jeune et formée, un système sanitaire satisfaisant, des réseaux existants (électricité, eau, route). Nous avons réuni toutes les conditions du développement.

Pourquoi alors la situation s'aggrave-t-elle ? Eh bien la raison en est maintenant systémique. Tant que nous aurons le système politique et administratif le plus bête et compliqué du monde privilégiant toujours l'entre soi au bien-être de la population, aucun problème ne pourra être réglé.

Ainsi il est temps de refonder l'administration de La Réunion en privilégiant la proximité et l'efficacité. N'est-il pas un frein d'avoir autant d'acteurs : commune, intercommunalité, département, région, aux compétences floues voulant chacune tout faire ? Et cela sans compter l'appareil administratif d'état censé protéger les intérêts du gouvernement et non du peuple réunionnais. Un bateau ivre ne peut mener à bon port un peuple en souffrance.

Axel GAUVIN « Mon péi bato fou, Ousa banna il ral anou, Na poin lontan sa la démaré, Mé soman Ti dousman ti dousman, Lo tan i vien pli fré, In zour la nèz va komans tonbé, Na konèt la doulèr na konèt la soufrans, Kan nout péi sar kosté sanm la frans »

Nou artouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Bataye tèr-a-tèr la plipar d'tan bataye lé bien nésésèr

Mé zami, mi rapèl fitintan, parti kominis l'amenn in kanpagn dsi la kantine. Dann tan-la mi pans té in n'afèr normal. Dabor pars téi tienbo près la moityé bann zalokasyon familyal po pèye la kantine épi pou fé d'ot brikolaz téi méte sa dann in fon téi apèl Fassò. Konm nou téi fé kanpagn pou lo l'égalité bann zalokasyon rant bann La Frans épi nou, té falé nou téi fé kanpagn-la.

Nout rézoneman té sinp. Nou téi di vakans konm lékol i tienbo larzan bann zanfàn, ébin i fo done azot galman manzé dann vakans. Sa la dir in pé d'tan, é konm nou l'amenn in bon bataye boudikont plizyè komine la fini par donn bann marmaye kass krout dann vakans... Mi rapèl pi si sa la dir lontan, si par ébzanp la dir plizyèr z'ané pars momandoné la donn bann famiy lo mèm préstasyon ké té i done dan La frans. An touléka, mi souvienn sa konm d'in bataye gagné.

Pou kosa mi rapèl sa zordi ? Sinploman pars dopi moi d'mars na pi la kantine lékol-sof in pti pèryod fin moi d'zyin, komansman moi d'zilyète - Alor bann famiy i doi trouv manzé pou donn marmaye matin é soir, zour pou zour é moin lé sir sa i doizète pa fasil.sirtou pou bann famiy pov é pou sak la apovri avèk la kriz. Lé vré la Caf i done bann famiy son kontribisyon tou lé moi, mé sa i fé solman 35 euro par zanfàn. Alé nourri marmaye pou trant sink euro si zot i gingn !

Lé ga, mi pans zot va dir sa sé in bataye tèr-a-tèr, mé sanm pou moin sa lé bien nésésèr, pars si ni di i fo bataye kont la grann povreté, i fo vréman lité pou sa épi bann bataye tèr-a-tèr sé bann bataye la plipar d'tan lé bien nésésèr.

Justin